



URASCE
Est

couleur passion

18 juin 2022
Marche régionale
aux alentours
du Mont Ste Odile
OTTROTT (67)

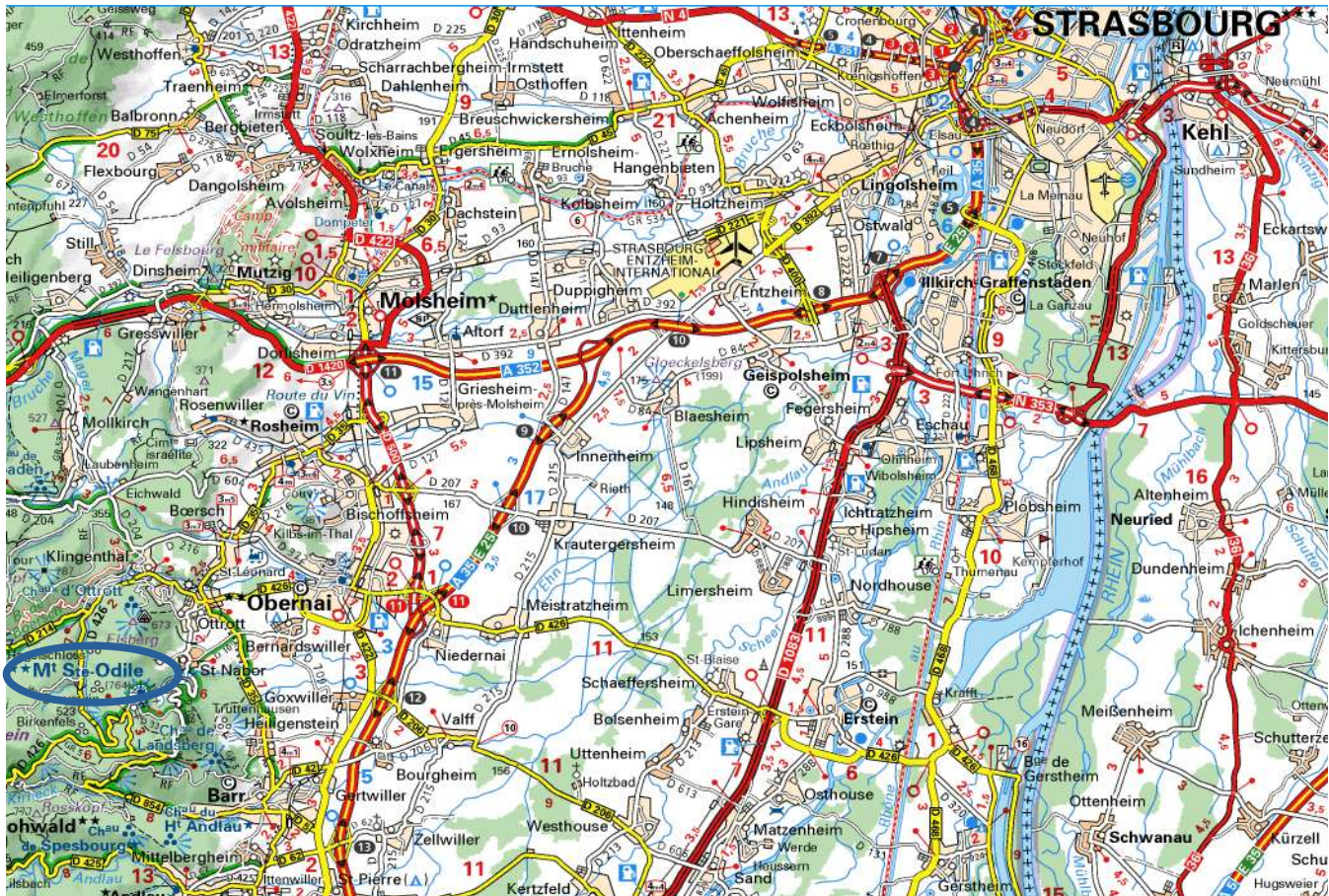


Manifestation organisée par l'**ASCE 67**
couleur passion

www.fnascee.org

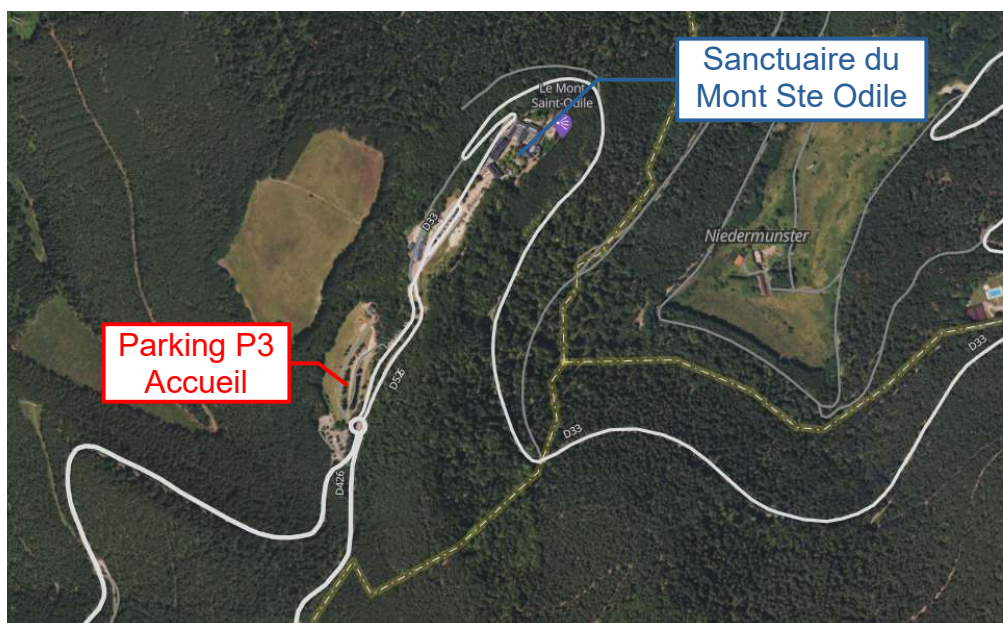
L'ASCE 67 vous invite à la marche régionale qui empruntera les sentiers forestiers des alentours du Mont Sainte Odile le samedi 18 juin 2022.

Plans d'accès

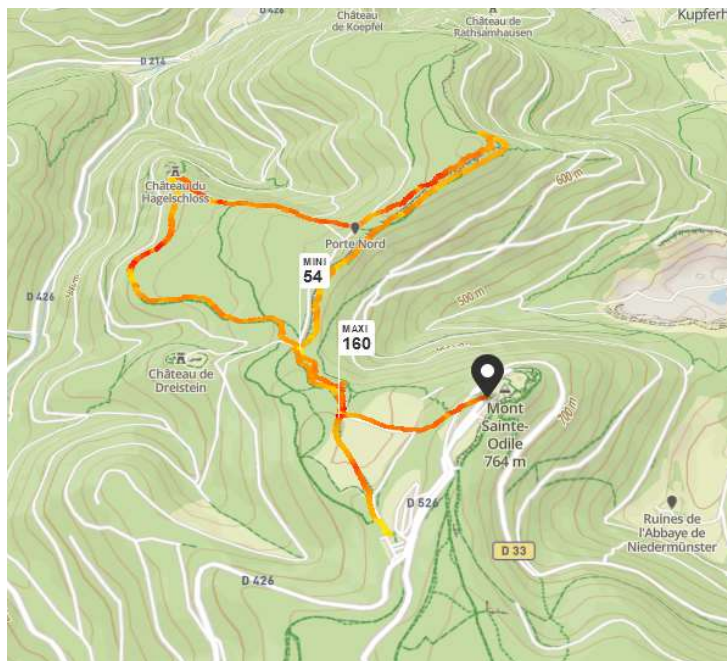


Accueil

L'accueil se fera à partir de 9h30 au **parking P3** à 750m du sanctuaire du Mont Sainte-Odile



Le circuit



Départ : 10h00

Le parcours proposé est une boucle d'environ 6,7 km. Le temps de marche sera d'environ 2h30 et ne présente pas de difficulté majeure.

Du fait d'un dénivelé positif de 250 m, ce parcours n'est cependant pas adapté aux personnes à mobilité réduite.

La randonnée au départ du parking P3 vous conduira au cœur d'un magnifique massif forestier et empruntera le sentier du Mur Païen.

Après l'effort, le réconfort : l'arrivée de la randonnée se fera au sanctuaire du Mont Sainte Odile où nous déjeunerons vers 13 h.

Déjeuner

Au menu : Apéritif

Mousse de Canard gelée au Pinot Gris

Suprême de Pintade, pommes de terre sautées, légumes, sauce crème champignons

Tarte aux pommes Alsacienne

Boissons (eau, vin, café)

L'après-midi : visite libre du Sanctuaire du Mont Sainte-Odile

Le **mont Sainte-Odile** (*Odilieberri en alsacien*) est un mont vosgien, culminant à 767 mètres d'altitude.

Il est surmonté par l'abbaye de Hohenbourg, couvent qui surplombe la plaine d'Alsace, fondé par sainte Odile, patronne de l'Alsace, fille du duc Etichon.

Haut lieu de la culture alsacienne, ce couvent est un site de pèlerinage très fréquenté (1 300 000 visiteurs par an). Par temps clair, la vue s'étend jusqu'à la Forêt-Noire et aux Alpes bernoises.

Assurance et couvertures des risques

L'ASCE organisatrice est titulaire d'un contrat « responsabilité civile » couvrant tout sinistre pouvant survenir à l'occasion de la manifestation et dont la responsabilité pourrait lui être imputée auprès de la GMF.

L'ASCE organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol, perte, détérioration d'objets personnels, dû ou non à la négligence des participants.

Tout sinistre susceptible d'engager la responsabilité de l'ASCE organisatrice devra faire l'objet, de la part de la (ou des) victimes (s) ou à défaut de son ASCE, et avant le départ de celle (s) ci du challenge, d'une déclaration ou d'une réserve écrite auprès des responsables de ladite ASCE.

Droit à l'image

Chaque participant accorde à l'organisateur le droit d'enregistrer, en partie ou en totalité, sa participation à l'événement sous forme de photos, vidéos, films télévisés, reportages radio, et tout autre moyen existant ou non encore existant, et de les utiliser à des fins promotionnelles et commerciales, sans limite de temps et sans lui devoir aucun droit financier.

Toute prise de vues ou de son, toute photographie, toute reproduction, totale ou partielle par un participant ne devra être destinée qu'à un usage privé, et en aucun cas être diffusées sur les sites sociaux (facebook, twitter, etc...).

Toute publication de ce type de document devra faire l'objet d'une autorisation préalable écrite de la fédération. Tout participant à un challenge qui ne souhaite pas que son image soit exploitée par l'organisateur doit le mentionner au moment de son inscription.

Désistement

- En cas d'annulation après le 10 juin 2022, la totalité des sommes versées restes acquises
- Toute inscription non accompagnée du règlement ne pourra être prise en compte
- Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou mail ne pourra être validée

Inscriptions

Les inscriptions sont à retourner à l'ASCE 67 pour le **30 mai 2022** à l'aide du bulletin ci-joint accompagné du règlement correspondant.

ASCE 67
14 rue du Bataillon de Marche n°24
BP 10001
67050 Strasbourg Cedex
asce67@i-carre.net

Contact : Patrice RUFFENACH Tél : 07 86 50 21 33